



Communiqué de presse

Date

1 avril 2021

Covid-19 – autotests: la COMCO intervient

Berne, 1 avril 2021 – Le Secrétariat de la Commission de la concurrence a eu connaissance d'une possible entente sur les prix des autotests pour le Covid-19. Il a ouvert une procédure en intervenant contre trois distributeurs.

Le Secrétariat de la COMCO a été informé que plusieurs distributeurs faisaient pression sur un concurrent afin qu'il relève, à hauteur de celui de ses concurrents, le prix des autotests pour le Covid-19 des marques Joinstar, Hotgen et Lysun. Il a immédiatement réagi en ouvrant une enquête préalable contre l'entreprise Techcompany GmbH ainsi que deux autres entreprises qui distribuent ces produits auprès des pharmacies et des laboratoires.

L'enquête préalable a pour but de clarifier l'état de fait afin de définir la suite à donner à cette affaire. Elle n'est pas dirigée contre l'entreprise ARISTOS International GmbH, qui a dénoncé le cas au Secrétariat de la COMCO.

L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) a récemment annoncé que les autotests seraient mis gratuitement à disposition de la population suisse à partir du 7 avril 2021.

Contacts / Renseignements:

Patrik Ducrey
Directeur

058 464 96 78
079 345 01 44

patrik.ducrey@comco.admin.ch

Olivier Schaller
Vice-directeur

058 462 21 23
079 703 80 07

olivier.schaller@comco.admin.ch